

#### **4.5. QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS**

26 mars au Golf de la Carte

#### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

**Pour les équipiers :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

**Pour les équipes :** 18 équipes maximum seront retenues

#### **FORME DE JEU**

##### **Epreuve sur 1 jour :**

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2017 qui aura lieu au golf de Laval les 6 et 7 mai.

#### **ENGAGEMENT**

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

**Droit d'inscription : 100 € par équipe** (reconnaissance comprise) à payer par chèque ou virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).